PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

COMITE SYNDICAL **Séance du 22 septembre 2021**

A BELIN-BELIET (33) **Délibération n°98**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt et un, le mercredi 22 septembre à 18h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BÉLIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent.**
Date de la convocation : 14 septembre 2021

Étaient Présents : M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de Mme LARRUE Marie et de M. MARTINEZ Manuel, M. BACHÉ Alain, M. DUFAY Michel, M. SORE Serge portant pouvoirs de M. LAGRAVE Renaud et de Mme WEBER Sophie, M. GLEYZE Jean-Luc, Mme PIQUEMAL Sophie portant pouvoir de M. GILLÉ Hervé, M. COUTIERE Dominique portant pouvoir de M. CARRERE Paul, Mme VALIORGUE Magali, Mme BREQUE Claudie, Mme LONGUET Anne-Sophie, M. BOUFFIN Yann, M. FORET Thierry, M. LASSALLE Jean-Claude, M. SARTRE Philippe, M. TULARS Bernard, M. BLANC -SIMON Jean Luc, M. DECLERCQ Cyrille, Mme DESMOULIN Karine portant pouvoirs de M. DELUGA François et de M. PAIN Cédric, M. DUNOGUES Yves, M. ICHARD Vincent, Mme MARIE Lucie, Mme MESPLES Olga, Mme TAPIN Maylis, M. LANUSSE Denis, Mme LE YONDRE Nathalie, Mme ARDOUIN Aimée.

Absents excusés (pouvoirs) :M. LAGRAVE Renaud ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme WEBER Sophie ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. GILLÉ Hervé ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, Mme LARRUE Marie ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à M. COUTIERE Dominique, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. MARTINEZ Manuel ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine.
Absents : M. BAUDE Vital (excusé), M. TAUZIN Arnaud (excusé) M. PAPADATO Patrick (excusé), M. SAINTORENS Denis (excusé), Mme TOSTAIN Emmanuelle (excusée), M. DURRIEU Michel.

MAISON DE LA NATURE DU BASSIN D'ARCACHON

Plan de financement modificatif Grande Passerelle

La grande passerelle d'accueil datant de l'ouverture de la MNBA en mai 1995 est indispensable à l'accueil du public. Malgré un entretien constant**,** la passerelle de 90 mètres s'est dégradée au fil du temps.

C'est pourquoi, par délibération en date du 17 mai 2021, le comité syndical a validé le principe de sa **réhabilitation, sur la base du plan de financement suivant :**

Financeur	HT	TTC
DREAL (France Relance)	24 944	24 944
PNRLG	6236	12 472
TOTAL	**31 180 €**	**37 416 €**

Il est apparu, en phase de consultation des entreprises que ce coût d'objectif ne pouvait être respecté par les entreprises, en raison principalement de l'augmentation du prix des matières premières dans le cadre du contexte sanitaire.

Afin de ne pas perdre les crédits de la DREAL liés à un calendrier d'exécution très contraint et **après en avoir délibéré, le comité syndical unanime DECIDE :**

- **De maintenir** la réalisation de ces travaux de mise en sécurité, et de financer leur surcoût par un emprunt, sur la base du plan de financement révisé ci-dessous

Financeur	HT	TTC
DREAL	24 944	24 944
PNRLG	15 030	23 024
TOTAL	39 974 €	47 968 €

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20210922-98-2021-DE
Date de télétransmission : 23/09/2021
Date de réception préfecture : 23/09/2021

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

COMITE SYNDICAL **Séance du 22 septembre 2021**

A BELIN-BELIET (33) **Délibération n°98**

- **D'autoriser le Président** à attribuer le marché à l'entreprise « Aménagements espaces naturels et urbains » dont l'offre est la mieux-disante, à hauteur de 39 974 € HT.
- **D'autoriser le Président** à signer tous les actes et documents afférents

Fait pour valoir ce que de droit,

à Belin-Béliet, le 23 septembre 2021

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20210922-98-2021-DE
Date de télétransmission : 23/09/2021
Date de réception préfecture : 23/09/2021